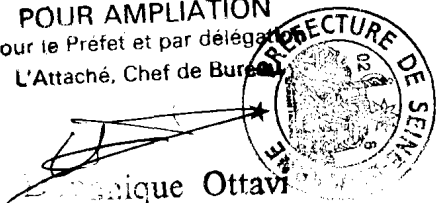


ANNEXE 2 : SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

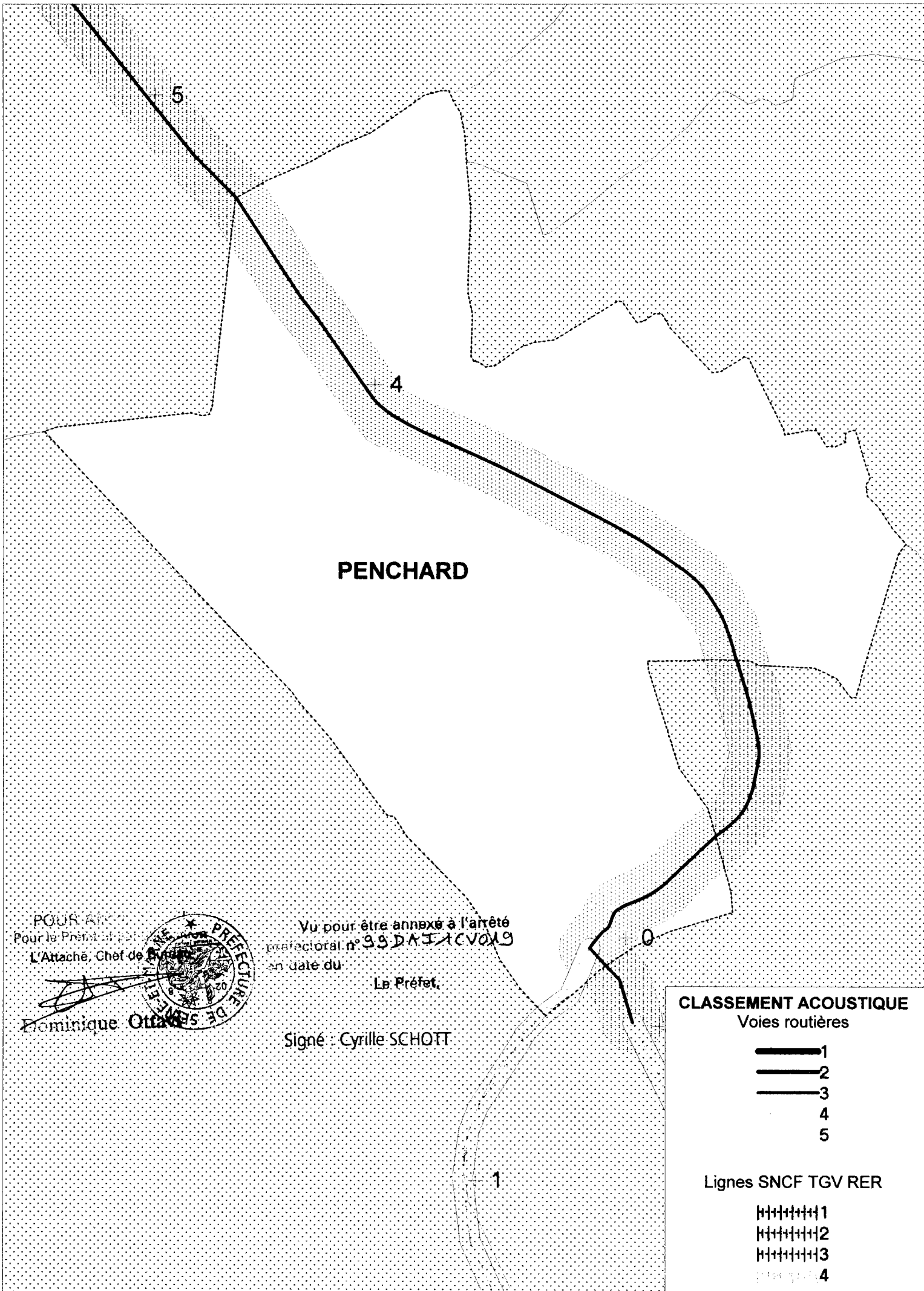
Commune de PENCHARD	Délimitation du tronçon				Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin			
Départementale 5	0		0	+ 390	4	30	
Nationale 330	2	+ 280	2	+ 360	3	100	
Déviaton N330					3	100	
Nationale 330	4		4	+ 820	3	100	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAI 1 CV 013
en date du 15 FEV. 1999
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT



PENCHARD

POUR ARRÊTÉ
 Pour le Préfet, et par
 L'Attaché, Chef de Bureau
 Dominique OTTAVI

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 95 DA 11 C V 019
 en date du
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

	1
	2
	3
	4
	5

Lignes SNCF TGV RER

	1
	2
	3
	4